

Article original

Problématique d'une mutation de l'exploitation traditionnelle familiale vers une approche de profit financier en culture de maïs dans le Nord de la Côte d'Ivoire

BALLÉ Ségbé Guy Romaric^{1*}, TOURÉ Adama¹,

Email : balleromaric@yahoo.fr

Email : adam.tourad@gmail.com

*1-2.Université Peleforo GON COULIBALY Korhogo / Côte d'Ivoire

*Auteur correspondant : balleromaric@yahoo.fr

Réf : AUM12-0219

Résumé : Le maïs occupe la deuxième place des cultures céréalières en Côte d'Ivoire et représente une composante essentielle de l'alimentation des populations vivant dans le Nord du pays. Dans cette région, plusieurs actions sont menées en vue du passage de cette culture d'un système traditionnel familial vers une production intensive et moderne orientée vers le marché régional. La présente étude qui adopte une approche qualitative à travers des focus groupes dans six (6) localités dont quatre (4) à Korhogo et deux (2) à Odienné, tente de comprendre les résultats insatisfaisants obtenus par un promoteur de crédit-intrant et un promoteur de subvention à la production de maïs. L'étude révèle que la culture du maïs est la composante d'un système multiséculaire basé sur une agriculture de subsistance. Les stratégies de production du maïs sont essentiellement suscitées par la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire du microcosme que par la recherche du profit financier. En termes de représentation sociale, le maïs symbolise la garantie, la sécurité et la stabilité, indépendamment des informations renvoyées par les marchés. En situation de crédit-intrant, l'absence de garantie et la faible organisation de la filière maïs occasionnent d'énormes impayés (-164 000 F CFA/ha) chez les producteurs au détriment du promoteur. Il revient également que la subvention se présente plus comme un levier d'amélioration de la production que de la productivité et tend à créer de la dépendance vis-à-vis du bailleur. Entre le

besoin d'assurer la sécurité alimentaire du ménage à travers le système traditionnel familial et les défis qu'imposent la construction d'un capitalisme rural adapté, le producteur semble pris au piège d'un héritage lourd à assumer.

Mots clés : Culture de maïs, système traditionnel, mutation, capitalisme rural, Côte d'Ivoire

Problem of a change from traditional family farming to a financial profit approach in maize cultivation in the North of Côte d'Ivoire

Abstract : Maize ranks second among cereal crops in Côte d'Ivoire and represents an essential component of the diet of populations living in the north of the country. In this region, several actions are being carried out to transition this crop from a traditional family system to intensive and modern production oriented towards the regional market. This study, which adopts a qualitative approach through focus groups in six (6) localities, including four (4) in Korhogo and two (2) in Odienné, attempts to understand the unsatisfactory results obtained by an input credit promoter and a maize production subsidy promoter. The study reveals that maize cultivation is a component of a centuries-old system based on subsistence agriculture. Maize production strategies are essentially driven by the need to ensure food security in the microcosm rather than by the pursuit of financial profit. In terms of social representation, corn symbolizes guarantee, security, and stability, regardless of market information. In the context of input credit, the lack of guarantees and the weak organization of the corn sector cause huge unpaid debts (-164 000 F CFA/ha) among producers to the detriment of the promoter. It also appears that the subsidy is presented more as a lever for improving production than productivity and tends to create dependence on the lessor. Between the need to ensure household food security through the traditional family system and the challenges of building an adapted rural capitalism, the producer seems trapped by a heavy legacy to assume.

Keywords: Maize cultivation, traditional system, change, rural capitalism, Côte d'Ivoire

Introduction

En Côte d'Ivoire, comme dans les autres régions d'Afrique subsaharienne, l'intensification des cultures de subsistance comme le maïs est primordiale pour assurer la sécurité alimentaire des populations et la réduction de la pauvreté (FAO, 2006, p.48). Le

maïs occupe la deuxième place des cultures céréalières après le riz, avec une production annuelle moyenne de 1 025 000 tonnes en 2015, et environ 1 140 000 tonnes en 2021, en grande partie autoconsommée (CNRA, 2024, p.2). La culture est répandue dans toutes les zones agroécologiques, mais majoritairement pratiquée dans la région Nord savanique, où elle constitue le principal aliment de base et une source de revenu importante pour les communautés rurales (Siene et al., 2020, p.2). Malgré l'importance économique du maïs, les systèmes traditionnels de culture produisent souvent de faibles rendements de l'ordre de 1 à 2 tonnes par hectare au moment où les rendements en situation expérimentale de variétés améliorées se situent entre 4 et 5 T/ha (Boone et al., 2008, p.15 ; Callivoire, 2022, p.1). Cela, en raison de contraintes biophysiques et socio-économiques qui incluent l'implémentation des pratiques agricoles peu rentables et non durables (Essy et al. 2022, p.2; Pretty et Bharucha 2015, p.5).

Cet important écart de productivité dans les zones Nord de la Côte d'Ivoire largement repris dans les travaux de Ballé (2025, p.15) et Ballé et Kouakou (2025, p.9), appelle bien de curiosité. Théoriquement, Kouamé et Schellekens, (2002, p.4) posent l'hypothèse que l'amélioration des conditions de vie est une quête permanente et quotidienne des paysans qui mettent à contribution les opportunités qu'ils se créent ou que l'environnement leur offre pour y parvenir. Cependant, force est de constater qu'au moins deux (2) programmes d'appui à la culture du maïs dans les départements de Korhogo et d'Odienné à travers un crédit intrant et une subvention à la production n'ont pas réalisé les objectifs de rentabilité et de pérennisation par l'intensification comme escompté par les promoteurs Ballé (2025, p.16). Il s'agit notamment du Programme de crédit-intrant d'une faitière de production de coton et de maïs le programme de production alimentaire d'urgence en Côte d'Ivoire, précisément dans les départements de Korhogo et d'Odienné.

D'un point de vue conceptuel, Losch et al. (2013, p.18) estime qu'un faux dualisme est au cœur du débat qui oppose les petits exploitants et l'agriculture de subsistance d'un côté à l'agriculture commerciale à grande échelle de l'autre, alors que la réalité est un continuum dans lequel l'agriculture familiale est presque toujours le mode de production dominant. Ils affirment également que l'agriculture familiale, par opposition à l'agriculture managériale ou capitaliste à grande échelle, nourrit la majeure partie de la population mondiale. A partir de ce constat, les exploitations familiales peuvent être orientées vers l'agriculture vivrière ou l'agriculture commerciale ou associer les deux. Ainsi, la volonté de transformer l'exploitation familiale traditionnelle en une entreprise de profit financier ramène aux véhémentes réserves de Bourdieu (1977, p.3) sur la paysannerie. En effet, le sociologue émérite s'interroge lucidement sur les marges de manœuvre qui peuvent conduire à une transformation sociale et à identifier les obstacles à ces transformations. Selon lui, les objectifs vertueux assignés aux agricultrices et aux agriculteurs par une bourgeoisie urbaine qui refuse parallèlement de mettre en cause son propre rôle dans les situations délicates comme l'intensification des techniques de production, pourraient bien appartenir plutôt à la catégorie des obstacles qu'à celle des moyens de la transformation sociale.

Ce travail analyse les éléments de perception recueillis auprès des bénéficiaires et non bénéficiaires de programmes d'appui à la culture du maïs dans le Nord de la Côte d'Ivoire afin de ressortir les logiques qui pourraient expliquer les résultats insatisfaisants obtenus de ces différents programmes.

1- Approche méthodologique

La question de la mutation des systèmes traditionnels de production de maïs vers une exploitation intensive en capitaux portée sur le profit financier a été analysée du point de vue des

dispositions psychosociales des producteurs relativement à leur métier d'agriculteur et singulièrement leurs liens à la culture du maïs. De façon factuelle, trois (3) environnements sont considérés : la culture traditionnelle sans intervention extérieure, la culture en situation de crédit-intrant et la culture en situation de subvention. Pour ce faire, trois (3) guides d'entretien ont été utilisés dans six (6) localités à raison de deux (2) localités par mode de production. Il s'agit des villages de Kogona et de Niamana dans le département d'Odienné pour le programme de crédit-intrant et ceux de Lataha et Koni pour le programme de subvention, et les localités de Madoukaha et Bemavogo dans le département de Korhogo pour la culture traditionnelle sans un quelconque appui.

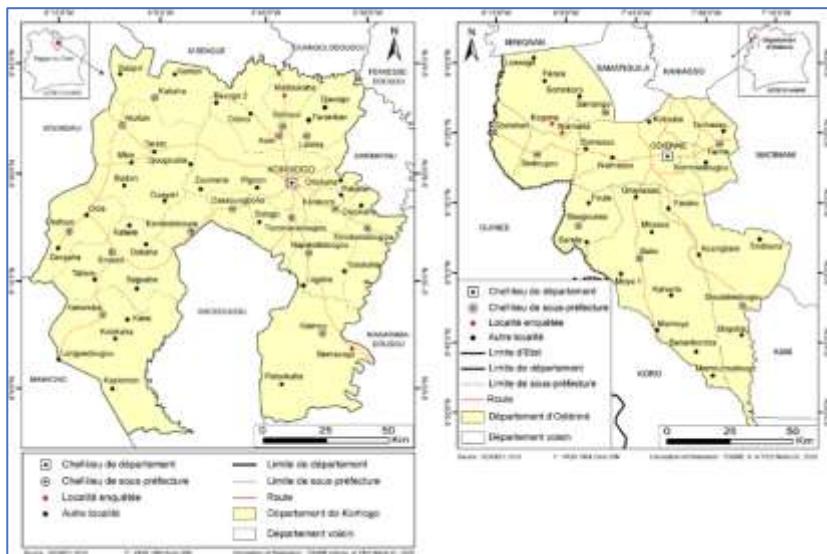


Figure 1 : Présentation des localités ayant abrité les focus groupes dans les départements de Korhogo et d'Odienné

- Le guide d'entretien utilisé pour la culture traditionnelle sans programme est élaboré autour de trois (3) axes : (i) les fondements du choix du métier d'agriculteur ; (ii) la construction de l'ordre de priorité dans les choix cultureaux ; (iii) la représentation sociale du maïs aux niveaux individuel et collectif.
- Les supports élaborés dans le contexte de la production de maïs en situations de crédit-intrant et de subvention croisent les champs de vision des promoteurs de ces appuis et ceux des paysans. Ces guides d'entretien prennent en compte les objectifs de la production, les attentes des producteurs en rapport avec la culture du maïs et les leçons tirées des programmes mis en œuvre.

Les interviews ont été réalisées à travers six (6) focus groupes de cinq (5) producteurs dont trois (3) hommes et deux (2) femmes. Les réponses des différents producteurs interviewés ont été enregistrées à l'aide d'un dictaphone et retranscrites pour être organisées dans une grille d'analyse selon les idées et expressions dominantes des axes thématiques. Les tendances de ces axes et les nuances apportées ont ensuite été analysées par l'approche de la compréhension selon Weber en considérant l'activité de production de maïs dans chaque contexte comme un objet sociologique.

Dans l'approche analytique, la production de maïs considérée dans son environnement devient une activité sociale nouvelle avec des sens subjectivement visés par les individus. Ces sens laissent entrevoir une dimension interprétative de cet objet sociologique. L'ensemble devant aboutir à une explication causale de l'activité sociale de la production de maïs soutenue soit par l'opération de crédit, soit par celle de la subvention (Gonthier, 2004, p.36-37). En effet, la démarche de Weber est une méthode qui combine la compréhension du sens subjectif, l'interprétation conceptuelle à l'aide d'idéaux-types, et l'explication des régularités et des

causalités des actions sociales (Coenen-Huther, 2006, p.7). Le postulat dans cette étude est qu'un comportement individuel semblable quant à son développement extérieur et à son résultat peut dépendre des constellations de motifs les plus diverses, dont la plus évidente du point de vue de la compréhension n'est pas toujours celle qui se trouvait effectivement en jeu (Weber, 2011, p.1). De ce point de vue, le type idéal comme le modèle de l'action sociale, ne décrit pas la réalité empirique mais reflète un construit mental (Coenen-Huther, 2003, p.3-4).

2- Résultats

2.1. Perceptions des producteurs indépendamment des appuis

2.1.1. L'agriculteur, un métier séculaire

Si le métier d'agriculteur est une activité observable, consistant à entretenir des êtres végétaux et/ou animaux pour leur propre consommation et pour l'approvisionnement du marché local, leurs liens avec le métier peuvent être particuliers et influencer l'engagement, les initiatives et les performances de l'exploitation agricole. Dans la présente étude, les interviews réalisées révèlent que le métier d'agriculteur est essentiellement fondé sur la transmission de compétences agricoles dans un cadre familial. Il s'agit d'un savoir-faire traditionnel hérité que les personnes interrogées opposent à l'alternative d'aller à l'école en ces termes :

«... A ma naissance, j'ai trouvé mes parents dans le métier de l'agriculture je suis donc devenu agriculteur. Je n'ai pas connu l'école car mon père ne m'a pas donné la chance d'aller à l'école ».

Ce rapport récurrent entre l'historique professionnel des parents et leur statut professionnel actuel fait observer une induction professionnelle presque systématique entre parents et enfants. L'exercice de ce métier dans un tel contexte semble être plus par dépit d'alternatives que par un choix délibéré. Cependant, cette

orientation professionnelle ne saurait subsister au temps sans l'existence de motivations réelles que l'agriculteur tirerait d'une expérience personnelle acquise à la tâche. Des échanges enregistrés, l'argument du « bénéfice assuré » par l'agriculture dans son ensemble n'est quasiment jamais évoqué. Pour les producteurs interrogés, l'on devient agriculteur à défaut de n'avoir pas eu le privilège d'aller à l'école. En d'autres termes, le meilleur est ailleurs, à travers l'école. L'un des interviewés, portant la pensée de ses frères disait : « ...je pratique l'agriculture parce que je n'ai pas le choix ...» ou encore, « ...parce que je n'ai rien appris d'autre... ». Cependant, les producteurs rencontrés ne se projettent pas en dehors du secteur agricole, malgré les appréhensions qu'ils ont de leur métier. Cette posture traduit l'esprit de préservation d'un héritage familial fondé sur la mise en valeur de la ressource foncière. Il s'agit donc de la prise de responsabilité des enfants par rapport au patrimoine familial afin de perpétuer l'activité de production agricole. Cette responsabilité est souvent assortie d'une forme de redevabilité des enfants envers les parents qu'un producteur évoque clairement en ces termes : « ...Je suis devenu agriculteur parce que je n'ai pas connu l'école et mes parents m'avaient dit qu'il me fallait cultiver pour les nourrir... ».

2.1.2. Les bienfaits tirés de l'agriculture

Il apparaît que nul ne réfute le bénéfice matériel, financier et moral du métier. Pour eux, l'agriculture assure l'autosuffisance alimentaire de leur ménage et leur procure un pouvoir d'achat afin de faire face aux charges de la famille. Cette affirmation est partagée par l'ensemble des producteurs, sans aucune ambiguïté. Au cours de ces interviews, il est clairement ressorti un unique ordonnancement des types de bénéfices tirés de l'agriculture. A titre d'illustration, l'un d'entre eux disait :

« ...l'agriculture me permet de combler mes besoins à savoir ma consommation personnelle, la vente pour payer les frais de scolarisation de mes enfants, les frais de santé et de gérer les évènements... ».

En effet, l'agencement énoncé par les producteurs place en premier lieu « l'autosuffisance alimentaire du ménage ». Les autres types de bénéfices suivent sans respecter forcément un ordre précis. Ce constat révèle l'objectif principal des producteurs que l'on pourrait assimiler à leur priorité dans la construction de leurs stratégies de production. De façon réfléchie, il s'agit pour eux de produire pour se nourrir d'abord. L'ordre décelé est aussi la déclaration voilée d'une évidence au sens des valeurs locales. Par ailleurs, si le niveau des priorités indiqué consacre l'autoconsommation des productions agricoles, il s'en dira que la recherche d'une rentabilité financière de l'exploitation ou du moins la rentabilité financière des spéculations sensées faire l'objet de cette autoconsommation n'est pas un enjeu majeur pour le producteur. De ce point de vue, les exploitations agricoles en présence se soustraient de la conception classique de l'entreprise dans un modèle économique libéral où le leitmotiv est la recherche effrénée du profit maximal. Les systèmes traditionnels de production de vivriers dans la zone d'étude pourraient s'appréhender ainsi. Au fond, les stratégies de production de vivriers sont beaucoup plus suscitées par la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire du microcosme que par la recherche du profit financier.

2.1.3. Importance du maïs dans la vie du producteur

A travers les réponses enregistrées auprès des agriculteurs relativement à la construction de l'ordre de priorité dans les choix cultureaux passés, actuels et futurs, il est apparu une faible variabilité des combinaisons culturelles et des justifications

apportées à ces choix. Il s'agit quasiment d'un système centré sur le couple de vivriers maïs-riz accompagné par la culture d'arachide. Le coton, quant à lui, se présente comme une culture de rente sensée rapporter la manne financière nécessaire pour conforter le pouvoir d'achat du producteur. Les motivations des choix cultureaux sont clairement exprimées en ces mots chez une productrice : « ... parce que ces cultures m'aident beaucoup, je n'achète plus de la nourriture au marché. ».

Une autre productrice réagit en disant : « ...Je vais me nourrir comment si je n'ai pas cultivé ? ...après je vends aussi pour régler mes problèmes comme l'école des enfants, les maladies, les funérailles, les parents... ». Manifestement, le système de production pratiqué est adossé sur une agriculture vivrière solidement ancrée dans une stratégie de sécurité alimentaire. Dans le processus de décision, le maïs représente la première marche à franchir dans la formulation du système. L'on pourrait même affirmer que la production du maïs semble être une évidence pour les producteurs. Dans l'argumentation des paysans, si l'association du maïs avec le riz répond à une volonté de diversification des menus puis des sources de revenus, l'expérience des saisons infructueuses et des mauvaises récoltes a enseigné aux producteurs la gestion des risques à travers la cohabitation de plusieurs cultures, et surtout les vivriers. C'est justement ce que déclarent 75% les producteurs interrogés.

2.1.4. Représentations sociales du maïs

Les interviews réalisées ont permis de noter des notions telles que la garantie, la sécurité, la solution et la stabilité. En effet, au cours des échanges, l'expression de la richesse en sens financier du terme n'a jamais été abordée par les producteurs. Faire allusion à la garantie et la sécurité dans le contexte de la vie du ménage ramène à la question de la préservation de la dignité du producteur. Cela peut se comprendre à travers les propos d'un

interviewé qui disait : « *J'adore le maïs, il est très important pour moi parce que le maïs est pour moi une garantie...* ». A la question de savoir la nature de la garantie, il répond : « **...une garantie que je ne vais pas souffrir ...** ». Le complément apporté à l'expression de la garantie vient révéler le remède traditionnel que les producteurs opposent à la souffrance : « *le maïs* ». La souffrance, quant à elle, se perçoit comme le risque de ne pas pouvoir se nourrir à satiété à un moment donnée de la vie du ménage. Dans cette perception, le défaut de ressources financières est peu redouté par les producteurs. L'on comprend alors pourquoi le maïs est « *la solution* » et pas tellement « une solution ». Afin de mieux nuancer les caractères de préférence et d'utilité en rapport avec le maïs, une productrice précise : « *...J'adore plus le riz comme repas, seulement que le maïs est plus important pour moi...* ».

En y réfléchissant, comment un bien agricole peut-il être la solution pour des producteurs alors qu'il ne rend pas forcément un profit financier ? Un pan de la réponse à cette interrogation réside dans la définition de l'échelle de valeurs dans laquelle l'analyse est menée. Assurément, l'échelle de valeurs des producteurs de la zone d'étude est différente de celle de l'homme d'affaire typique décrit dans une économie de marché. Dans l'imaginaire des producteurs interrogés, partant des symboles évoqués, le maïs est le premier élément de stabilité du ménage agricole. A ce sujet, un interviewé confie : « *...le riz est doux, c'est vrai, mais c'est le maïs qui tient le ménage...je préfère le maïs* ». Cette perception du produit maïs n'établit pas de rapport direct avec les conditions de sa production. A telle enseigne que l'on devrait se demander si le producteur est disposé à générer du maïs quel qu'en soient le coût et le prix. A la vérité, le savoir-faire ancien consacré par le système traditionnel de production de maïs est le meilleur capital technique des producteurs. Toute autre innovation, quand bien elle serait la bienvenue, reste en compétition permanente

avec les méthodes traditionnelles ; certes peu productives, mais tout de même peu couteuses et moins contraignantes.

2.2. Perceptions des acteurs en situation de crédit-intrant

2.2.1. Le choc des visions entre producteur et promoteur de crédit

Différentes raisons ont poussé les paysans à pratiquer l'agriculture. L'une des raisons majeures est que plusieurs ont hérité des terres de leur père. Ils se doivent alors de continuer à les valoriser. La deuxième raison apparu lors des entretiens est que, n'étant pas vraiment de bons élèves, certains ont préféré retourner au travail de la terre que de rester à vagabonder dans le village. Tous ont un objectif commun en s'adonnant à l'agriculture : subvenir aux besoins de la famille et avoir une meilleure condition de vie. Ils répétaient généralement ce propos en disant : « ...nous on n'est pas fonctionnaires comme les autres. Si on ne cultive pas la terre, comment on va se nourrir et s'occuper notre famille ? ». L'agriculture est donc considérée comme une profession. Ce but est en cohérence avec la vision et la mission du promoteur qui est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des producteurs (ses membres) à travers l'approvisionnement en intrants et autres facteurs de production nécessaires à la réalisation de leurs activités. Il est revenu dans les entretiens que l'objectif principal de la culture du maïs, pour les producteurs, est la consommation familiale. Les producteurs affirment que le maïs est la nourriture principale du Nord, raison pour laquelle ils le cultivent depuis des années. Une partie du maïs stocké est vendu en cas de besoin urgent d'argent, ce qui n'est pas possible s'il s'agit du coton ou de la noix de cajou. Selon les enquêtes du promoteur, environ 53% des producteurs consomment plus de la moitié de leur production de maïs. Parmi eux, 37 % consomment la totalité de leur production et ceux-ci viennent majoritairement du département d'Odienné. Seulement 47% affirment vendre

plus de maïs qu'ils n'en consomment. Manifestement, pour bon nombre de paysans, le maïs est encore une culture de subsistance. Par contre, l'objectif visé par le promoteur, figurant dans la note technique du programme rédigé, est d'accroître les productions de maïs et de conquérir les marchés internationaux afin d'arriver un jour à la transformation locale du maïs. Pour appuyer cette vision, le directeur général affirme ceci : « la Côte d'Ivoire ne doit pas se limiter seulement dans la production brute des produits agricoles. Elle doit songer à les transformer pour créer plus de valeur ajoutée. Pourquoi ne pas en faire autant pour le maïs qui est beaucoup utilisé dans les produits alimentaires ! »

De ces deux visions, convergentes sur la question du bien-être, il apparaît que la divergence fondamentale est l'orientation stratégique de l'exploitation. En effet, d'un système multiséculaire basé sur une agriculture de subsistance, particulièrement pour le maïs, le promoteur vient réorienter la stratégie de l'exploitation vers le marché. Une offre d'intrants à crédit pour intensifier la production est un environnement nouveau qui ne cadre pas avec la vision héritée par les producteurs bénéficiaires du projet. Autrement, si le but d'atteindre un bien-être est partagé par les deux parties, la voie et les moyens pour le réaliser, chez les producteurs bénéficiaires du crédit sont empruntés car provenant d'un facteur non-endogène à leur environnement professionnel.

2.2.2. L'opportunité d'un appui technique et financier à la production du maïs

Dans le programme de diversification de ses activités, le promoteur a décidé d'introduire les cultures de maïs et de soja dans les activités, en plus du coton. Ce choix a été fait en se basant sur les projections ont montré que ces céréales seraient les plus consommées. L'union des paysans a pensé maîtriser plus vite la culture de maïs et ses contours, contrairement au soja. Vu que le maïs est produit de façon traditionnelle, avec des semences à

faibles rendement et des intrants non adaptés, elle a donc opté pour cette spéculation, mais avec des semences hybrides et des intrants spécifiques au maïs. C'est cela le conducteur de l'idée du projet. Du côté des producteurs, leurs attentes concernant un appui technique et/ou financier convergent vers l'accès à un crédit intrant pour améliorer leurs productions de maïs, de coton mais aussi de bêtes d'élevage. Pour eux, les intrants agricoles sont si chers que seul un crédit pourrait leur permettre d'avoir tous les intrants nécessaires à leur production. Pour que le remboursement se fasse en toute quiétude, il faudrait que les bénéficiaires du crédit soient suivis. Sur ce point, un producteur disait :

« ...les intrants sont chers. Si on ne prend pas les engrais à crédit, on ne pourra pas s'en sortir. Mais, quand ils nous donnent les intrants, qu'ils nous encadrent pour voir si nous faisons réellement le travail. Il ne faudrait pas qu'ils s'asseyent dans les bureaux et venir après nous dire de rembourser leur crédit. Et si les choses n'ont pas marché ? ».

L'innovation apportée par le promoteur à travers les semences hybrides de maïs et les intrants

Spécifiques, nécessite un accompagnement par, tout au moins, un encadrement technique. Le deuxième point d'opportunité vient de ce que de nombreux producteur ont pour habitude de détourner les intrants destinés à la culture du coton, au profit du maïs, par manque de moyens. Cela a des conséquences sur la sécurité sanitaire du maïs vendu aux consommateurs. Si les arguments évoqués ci-avant semblent plaider en faveur de la mise en place d'un crédit intrant en faveur du maïs, il faut tout de même relever que les exploitations conduites par les paysans sont généralement en polyculture. En effet, le détournement des intrants destinés au coton au bénéfice du maïs n'était certainement pas exclusivement en faveur de cette céréale. Les autres spéculations du système de cultures en profitaiient sûrement, selon les réponses du focus groupe, dans des proportions moins importantes que le maïs. A partir de ce fait, tout appui technique et financier deviendrait une

opportunité pour le système d'exploitation dans sa globalité et pas seulement pour une culture pure. L'utilisation du crédit, qui engage premièrement la responsabilité du producteur, se fait, sur le terrain, conformément à la grille des priorités du bénéficiaire, quitte à se dérober des conseils, de la vigilance et du suivi de leur organisation professionnelle ou du promoteur. Relativement au crédit intrant, ce qui est arrivé au coton, arrive également au maïs et arrivera très probablement à la prochaine spéculation objet d'un programme de crédit.

2.2.3. Regards croisés sur le retour d'expérience du programme de crédit-intrant

A l'issue de deux années de mise en œuvre, le promoteur trouve que le projet est un bon projet, catalyseur de la sécurité alimentaire des populations et de l'amélioration des conditions de vie des producteurs. Il a permis aux producteurs de voir la différence entre la production traditionnelle et ce nouveau système de production. « *Le projet a même donné l'idée aux producteurs qu'ils pourraient ne faire que du maïs pour subvenir à leurs besoins* », a dit le directeur général. Cet avis est partagé par les producteurs. Ils trouvent que le projet est avantageux car il leur a permis d'accroître leur productivité de maïs, ce qui leur permet de non seulement avoir à manger, mais de pouvoir vendre une quantité importante en vue de pourvoir à leurs besoins financiers. Ils affirment aussi que les intrants comme l'engrais composé et l'herbicide post-levé sont très satisfaisants. Pour ce qui est du revers négatif du projet, les producteurs reprochent le fait que les composantes du kit sont trop chères, surtout la semence et l'insecticide. A leur avis, c'est la cherté des intrants qui a rendu les autres membres hésitants, quant à adhérer au projet. En ce qui concerne la qualité de la semence mise à la disposition des producteurs, tous ceux qui ont reçu ladite semence l'ont dépréciée. En effet, les pertes se sont observées depuis la germination avec un faible taux. Plusieurs producteurs ont trouvé que leurs semences

traditionnelles étaient plus productives que la variété promue. En termes de suivi et d'encadrement des producteurs, il était difficile pour certains villages des départements de Korhogo et d'Odienné de voir le technicien chargé du suivi, leur rendre visite dans leur exploitation. Et c'est en période de recouvrement des dettes qu'ils se présentent. Ils sont tous unanimes que les prix d'achat sont faibles, comparés aux coûts de production. Pour eux, les prix devraient être proche de ceux du marché. Cela encouragerait les autres paysans à travailler avec le bailleur. Du côté de l'union des producteurs, elle a plutôt fait face à la mauvaise foi des producteurs. Étant donné que la filière maïs n'est pas organisée de sorte que celui qui finance soit le seul à récupérer les récoltes, les producteurs détournent beaucoup le maïs pour d'autres acheteur plus offrants. Cet agissement crée des d'énormes impayées chez les producteurs au détriment du promoteur. Un membre du conseil d'Administration se plaignait : « ...c'est le désordre dans la filière coton, au temps de la crise qui a créé tous les impayés parce que tout le monde voulait encadrer et acheter le coton. C'est pareil dans le maïs. Tu fournis les intrants, tu encadres le maïs et ce sont les Dioula qui viennent prendre ta production...».

Le directeur général, lui, dénonce et accuse : « ...les paysans sont trop malhonnêtes. Ils savent très bien jouer à un double jeu...». Visiblement, les avis sont très divergents concernant l'expérience des acteurs du terrain. Cela révèle que de nombreux facteurs, aussi bien endogènes qu'exogènes, ont échappé au contrôle des acteurs dans la mise en œuvre du projet. Ce constat confirme bien la caractéristique fondamentale de l'agriculture : « activité à haut risque ».

2.3. Perceptions des acteurs en situation de subvention à la production du maïs

2.3.1. Constance des enjeux liés à la culture du maïs

Le maïs est une spéculation agricole multiséculaire selon les groupes de producteurs interviewés. Il est, de ce fait, caractéristique du peuple Sénoufo auquel ils appartiennent. Les enjeux de la production du maïs n'ont pas été nuancés dans les focus groupes conduits. En effet, le maïs est d'abord un produit destiné à l'autoconsommation du ménage. Le « surplus » est vendu au besoin pour procurer des ressources financières, principalement au chef de ménage. A ce sujet, D. Soro, 42 ans résume l'idée générale des enjeux de la culture du maïs en ces mots : « *L'importance du maïs, pour nous, c'est la consommation. On produit pour nourrir la famille, et vendre le surplus pour se faire de l'argent* ».

Pour eux, le surplus ne signifie pas forcément l'excédent après réservation de la quantité suffisante à l'autoconsommation annuelle de la famille, mais plutôt une part monnayable selon les besoins financiers mineurs de la famille. T Silué, 49 ans précise : « Quand je vends le maïs, c'est pour me faire un peu d'argent, sinon je fais également l'anacarde et le coton ». Il n'est donc pas rare de convertir souvent une partie du maïs réservée à la consommation familiale en « surplus » à vendre selon les circonstances. Par ailleurs, la culture du maïs s'inscrit aussi dans la stratégie de diversification alimentaire des paysans. Pour D. Soro, 42 ans : « il faut changer souvent sa nourriture sinon qu'on fait d'autres cultures comme le riz mais je ne peux pas manger ça chaque jour ». Cependant, les producteurs soulignent que le maïs n'est pas un produit de choix pour les contributions communautaires. A ce sujet, Y. Coulibaly, 51 ans affirme que : « ...pour la vie communautaire, nous ne donnons pas le maïs comme notre part de participation dans les funérailles, mariages

et autres. Par contre, nous donnons souvent le riz et l'argent comme notre participation ; et s'entraider durant les travaux champêtres pour renforcer les liens ». Ici, la vente du maïs est très souvent un recours pour la contribution financière de la famille à un évènement communautaire.

2.3.2. La subvention, plus un levier de la production qu'un levier de la productivité

Au sein des groupes d'échanges, la subvention est appréhendée unanimement comme une aubaine. En effet, elle est l'une des rares actions de dons d'intrants agricoles dans ces différentes localités. C'est donc naturellement que G. Tuo, 35 ans, traduisant ses impressions sur le projet, dit : « la subvention est bien parce qu'elle est gratuite. C'est une forme d'aide qui nous a permis de réduire le nombre de sacs d'engrais que nous devions acheter... grâce à ça, nos productions ont augmenté et les dépenses ont diminué ». Visiblement, la subvention porte que sur le don de fertilisants, excluant ainsi certains facteurs de productions essentiels tels que les semences, les insecticides et les herbicides. Même si cela semble inhérent à l'esprit du projet intitulé programme de production alimentaire d'urgence, cette approche pourrait contrevenir aux efforts consentis par l'État et les structures d'encadrement en vue d'améliorer les rendements des exploitations de maïs. G. Tuo, 35 ans décrit clairement cette performance artificielle à la fin de son propos sur la subvention : « ... Grâce à ça, nos productions ont augmenté et les dépenses ont diminué... ». Si tous se réjouissent, à raison, de cette action de gratuité certainement circonscrite dans la durée, il faut relever les énormes attentes qu'elle crée aussi bien chez les bénéficiaires que chez les producteurs non bénéficiaires de la subvention.

2.3.3. La subvention ou le lien de la dépendance

L'expérience des producteurs ayant animé les focus groupes sur l'opération de subvention nourrit un goût prononcé pour la

gratuité. F. Soro, 48 ans a illustré cette attente en disant : «...qui n'aime pas cadeau ?, il faudra augmenter la quantité d'engrais fournie et donner les insecticides, les herbicides et les semences ; surtout l'engrais et la semence... ». Ce propos, soutenu par la totalité des participants, dévoile les attentes profondes des producteurs qui voient à travers cette initiative, l'opportunité d'avoir plus, voire tout, mais gratuitement. Les raisons d'une telle espérance se retrouvent dans la justification donnée par F. Soro, 48 ans en ces termes : « ... parce que la terre est pauvre et nous n'avons pas les moyens pour acheter tous ces éléments tel que recommandé par la norme et souvent nous sommes obligés de faire avec le peu qu'on n'a...ici, c'est la semence locale que nous utilisons. On veut aussi des semences améliorées pour pouvoir produire plus. Sinon que le projet est très bon mais nous voulons plus ».

Cette intervention met en lumière le problème central à l'origine des attentes : « ...la terre est pauvre... ». Les producteurs de maïs soulignent une carence du support de la production agricole qui impose le recours aux semences améliorées, aux fertilisants et autres produits agro pharmaceutiques dont l'acquisition exige des moyens financiers. Cette argumentation montre les limites du mode de production extensif traditionnel en culture de maïs et pointe la nécessité d'évoluer vers un système intensif surtout plus contraignant, hors de la portée des producteurs de la région. A travers les réactions suscitées par ces conditions nouvelles de production, plus couteuses, l'on s'aperçoit que pour le producteur moyen, « le jeu n'en vaut pas la chandelle ». Surtout que le maïs demeure historiquement, une culture d'autoconsommation.

Dans cet esprit, la subvention est un déterminant du dimensionnement de l'exploitation. N. Soro, 61 ans s'exprimant sur leur réaction en l'absence de subvention, expliquait : « ...avant même le projet, on achetait un peu d'engrais et si le projet s'arrête on va continuer à acheter mais seulement qu'on ne

pourra pas faire le maïs sur des grandes surfaces ». En outre, les producteurs ne pensent pas que l'utilisation d'engrais organiques et autres pratiques agroécologiques soient efficaces pour améliorer la production et la productivité dans les conditions actuelles de culture. A cet effet, N. Soro, 61 ans affirmait que « ...la terre est trop pauvre et on ne gagne pas les déchets organiques en grande quantité et ce n'est pas nous tous qui avons des bœufs...il faut forcément l'engrais des blancs... ».

Discussion

A l'issue de l'analyse psychosociologique en lien avec trois situations différentes de culture du maïs, il est ressorti que l'influence des parents sur les enfants pour constituer des relais de valorisation du patrimoine foncier familial est le principal mode d'accession au métier d'agriculteur. Ce constat illustre le modèle du pouvoir social de French et Raven (1959, p.151-152). En effet, selon ces auteurs, l'influence sociale peut se manifester par plusieurs formes d'emprises qu'une source peut avoir sur une cible dans une communauté. Si l'expertise de la source dans le métier, ici le parent, peut-être une des formes d'emprise que la cible admet par devoir, la forme la plus vraisemblable du pouvoir social dans le cas d'espèce est le pouvoir légitime. Pour Milgram (1974, p.11), ce type de pouvoir agit dans des situations sociales marquées par une haute structuration hiérarchique qui implique que des individus d'un niveau donné acceptent les ordres de ceux du niveau supérieur comme c'est le cas dans le secteur agricole en milieu rural. Dans ce processus de longue durée qui part de la naissance jusqu'après l'adolescence, la cible prend connaissance et s'approprie les normes que pratique sa source d'influence, aussi bien le comportement que le jugement (Mugny et al., 1983, p.4-5). Le fils se sent alors redevable au père comme l'a été le père vis-à-vis de son père à lui. Tous engagés de génération en génération pour la préservation et la valorisation du patrimoine familial. À travers les entretiens réalisés avec les producteurs dans

les localités visitées, quatre (4) symboles sociaux ont été relevés. Il s'agit de la garantie, de la sécurité, de la solution et de la stabilité que le produit maïs incarne. Selon les travaux de Michel-Guillou (2010, p.3) sur l'analyse psychosociale de la profession d'agriculteur en mutation, il est possible de comprendre les symboles sociaux qui ont émergé des interviews réalisées. En effet, selon l'auteur, ce sont les représentations sociales d'un objet qui vont définir la fonction d'organisation et de formation des conduites, ainsi que l'orientation des rapports sociaux relatifs à cet objet. Autrement dit, indépendamment de toute référence objective d'appréciation telle que les performances agronomiques, la rentabilité financière ou même économique, les producteurs qui se fondent sur leurs perceptions du produit maïs agiront selon leurs représentations sociales en lien avec cette spéculation (Clémence et al., 1994, p.21). Ainsi, appréhender le maïs comme la garantie, la sécurité, la solution et la stabilité alors que les comptes d'exploitation de cette spéculation sont pour la plupart déficitaires, ramène à considérer une autre échelle d'évaluation de ce bien. Pour le maïs, il ne s'agit donc pas de rentabilité financière et économique, mais plutôt de souveraineté alimentaire et de dignité au sens culturel du terme. A partir de cette déduction, quand bien les performances agronomiques et les prédispositions environnementales compteraient, la durabilité des systèmes traditionnels de culture de maïs est étroitement liée à la pérennité des us et coutumes de la population étudiée et moins à la rentabilité financière.

La théorisation de la mutation de l'exploitation traditionnelle familiale à un modèle profondément orienté vers le profit financier mobilise la conceptualisation de Pierre Bourdieu du capitalisme rural. En effet, selon Bourdieu (1966, p.10), le capitalisme rural n'est pas une simple affaire de capital économique c'est-à-dire la terre et l'argent, mais un système complexe où le capital social et le capital culturel sont essentiels

pour la reproduction sociale et la stratégie de survie. Le passage du capital paysan traditionnel, basé sur l'héritage foncier et le capital social familial, vers un capitalisme plus moderne, entraîne la crise de ces systèmes de reproduction, notamment avec l'extension ou l'unification des marchés qui dévalorise les savoir-faire et le capital symbolique traditionnels.

Conclusion

Il ressort que, de façon basique, le métier d'agriculteur est essentiellement fondé sur la transmission de compétences agricoles dans un cadre familial. Cette profession découle donc de la prise de responsabilité des enfants par rapport au patrimoine familial afin de perpétuer l'activité de production agricole. Au fil des années, les stratégies de production de vivriers sont essentiellement suscitées par la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire du microcosme que par la recherche du profit financier. Priorité est faite à l'autoconsommation. Dans l'imaginaire du producteur de maïs, quatre (4) symboles sociaux ont été relevés. Il s'agit de la garantie, de la sécurité, de la solution et de la stabilité que le produit maïs incarne, indépendamment des informations renvoyées par les marchés. L'étude montre également que la contrainte fondamentale dans le processus de mutation est le dogme de l'orientation stratégique de l'exploitation. En effet, d'un système multiséculaire basé sur une agriculture de subsistance, particulièrement pour le maïs, le promoteur du crédit-intrant vient réorienter la stratégie de l'exploitation vers le marché assorti d'une obligation de productivité. Cependant, l'absence de garantie et la faible organisation de la filière maïs plusieurs producteurs détournent le maïs au profit d'autres acheteurs plus offrants. Ces agissements créent d'énormes impayés chez les producteurs au détriment du promoteur. Telle que pratiquée dans le programme étudié, la subvention est plus un levier d'amélioration de la production que de la productivité. De ce point de vue, elle contrevient aux efforts

consentis par les structures d'encadrement pour d'amélioration des performances agronomiques dans la filière. L'une des incidences de cette aide spéciale et très partielle est qu'elle pourrait créer plus d'attentes, voire de la dépendance. Entre le besoin d'assurer la sécurité alimentaire du ménage à travers le système traditionnel familial et les défis qu'imposent la construction d'un capitalisme rural adapté, le producteur semble pris au piège d'un héritage lourd à assumer. En perspective, il serait judicieux d'envisager un mécanisme endogène d'appui à la modernisation des systèmes de production de maïs, soutenu par l'État.

Références bibliographiques

BALLÉ Ségbé Guy Romaric et KOUAKOU Anicet Quassy Éric, (2025), « *Effets et perception de la subvention en production de maïs dans le département de Korhogo* », Revue DELLA/AFRIQUE, Vol 7, N°29, pp. 232-248.

BALLÉ Ségbé Guy Romaric, (2025), « *Contribution du crédit aux performances agricoles en milieu paysan dans le département de Korhogo (Côte d'Ivoire) : effets et perceptions* ». Recherches et Regards d'Afrique, Vol 4, N°14, pp. 85-110

BOONE Peter, STATHACOS Charles, WANZIE Rose Lum, (2008), « *Évaluation sous régionale de la chaîne de valeurs du maïs* », Rapport technique projet ATP N°1, Bethesda, MD, Abt Associates Inc., 195 p.

https://isfburkina.wordpress.com/wp-content/uploads/2009/10/maize-vc-assessment_final-report-french_for1.pdf, Consulté le 15 juin 2025

BOURDIEU Pierre, (1966), « *L'école conservatrice. Les inégalités devant l'école et devant la culture* », Revue française de sociologie, Vol. 7, N° 3 : « *Les changements en France* », p. 325-347.

BOURDIEU Pierre, (1977), « La paysannerie, une classe objet », Actes de la Recherche en Sciences Sociales, vol 18, Numéro 3, pp 2-5.

https://www.persee.fr/doc/arss_0335-5322_1977_num_17_1_2572, Consulté 15 juin 2025

CALLIVOIRE, (2019), *Fiche technique Kabamono F1, maïs hybride*, Callivoire, 2 pages

https://ci.uplcorp.com/download_links/X471KNSmbTVj_mfaOULctWLky3tAemTYXTcaj8otw.pdf, Consulté le 18 juin 2025

CLEMENCE Alain, DOISE Willem et LORENZI-CIOLDI Fabio (1994), *Prises de position et principes organisateurs des représentations sociales*. In : Guimelli C. (Ed.), *Structures et Transformations des Représentations Sociales*. Delachaux et Niestlé, Paris, pp 119-152.

CNRA, (2024), *Bien lutter contre les ennemis des semences de maïs en Côte d'Ivoire*, « Rapport » CNRA, Abidjan 2 p.
<https://cnra.ci/bien-lutter-contre-les-ennemis-des-semences-de-mais-en-cote-divoire/> Consulté le 18 juin 2025

COENEN-HUTHER Jacques, (2003), « Le type idéal comme instrument de la recherche sociologique », Revue française de sociologie, 44 (3) :531-547.

<https://shs.cairn.info/revue-francaise-de-sociologie-1-2003-3-page-531?lang=fr>, Consulté le 19 juin 2025, Consulté le 22 juillet 2025

COENEN-HUTHER Jacques, (2006), « Compréhension sociologique et démarches typologiques », Revue européenne des sciences sociales, Vol 44, N°135, pp. 195-205.
<http://journals.openedition.org/ress/272>, Consulté le 21 juillet 2025

MICHEL-GUILLOU Elisabeth, (2010), « Agriculteur, un métier en mutation : une analyse psychosociale d'une représentation professionnelle ». Bulletin de Psychologie, 505 : 15-27.

<https://doi.org/10.3917/bopsy.505.0015>, Consulté le 25 juin 2025

ESSY Konan Jean François, KOUASSI N'Dri Jacob, KOUAMÉ N'Guessan and KOUADIO Yatty Justin, (2022), « Influence of the year and growing area on Maize (*Zea mays L.*) production in the Central and North-Central zones of Côte d'Ivoire (Departments of Bouake and Katiola) », American Journal of Plant Sciences, 13: 1116-1125.

DOI:[10.4236/ajps.2022.138075](https://doi.org/10.4236/ajps.2022.138075), Consulté le 31 Juillet 2025

FAO, (2006), Sécurité Alimentaire et développement agricole en Afrique subsaharienne. Dossier pour l'accroissement des soutiens publics, FAO, Rome, 127 pages

<https://www.fao.org/4/a0627f/a0627f.pdf>

FRENCH John and RAVEN Bertram, (1959), *The bases of social power*, Institute for Social Research, University of Michigan, 343 p.

https://www.researchgate.net/publication/215915730_The_bases_of_social_power, Consulté le 15 Juillet 2025

GONTIER Frédéric, (2004), « Weber et la notion de compréhension », Cahiers Internationaux de Sociologie, 1 : 35-54,

<https://shs.cairn.info/revue-cahiers-internationaux-de-sociologie-2004-1-page-35?lang=fr>, Consulté le 22 Juillet 2025

KOUAME Aka et SCHELLEKENS Jona, (2002), « Développement rural et Attitude à l'égard de la famille en Côte d'Ivoire », Cairn.info, Population, 57(2) : 293-326

<https://shs.cairn.info/revue-population-2002-2-page-293?lang=fr>, Consulté le 22 juillet 2025

BALLÉ S. G. R., TOURÉ A., Problématique d'une mutation de l'exploitation traditionnelle familiale vers une approche de profit financier en culture de maïs dans le Nord de la Côte d'Ivoire

LOSCH Bruno, FREGUIN-GRESH Sandrine et THOMAS White Éric, (2013), *Transformation rurales et développement : les défis du changement structurel dans un monde globalisé*, Banque Mondiale-AFD, Paris, 298 pages

<https://agritrop.cirad.fr/572489/1/ID572489.pdf>, Consulté le 05 octobre 2025

MILGRAM Stanley, (1974), «The dilemma of obedience », *The Phi Delta Kappan*, 55: 603-606.

MUGNY Gabriel, KAISER Claude et PAPASTAMOU Stamos, (1983), « Influence minoritaire, identification et relations entre groupes : étude expérimentale autour d'une votation », *Cahiers de Psychologie Sociale*, 19 : 1-30. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:21560>, Consulté le 05 octobre 2025

PRETTY Jules and BHARUCHA Zareen Pervez, (2015). « Integrated Pest Management for Sustainable intensification of agriculture in Asia and Africa », *Insects*, 6: 152–182.

<https://doi.org/10.3390/insects6010152>, Consulté le 05 octobre 2025

SIÉNÉ Laopé Ambroise Casimir, KOUAMÉ Hgazat, COULIBALY Fanlégué Lacina, KOUAMÉ Konan, (2020), « Effect of rainfall on growth parameters and yield of four varieties of maize (*Zea Mays*), grown in Korhogo commune, northern Cote d'Ivoire », *Journal of Agricultural and Crop Research* 8: 82-89.

Weber Max, (2011), « De la sociologie comprehensive », *Cahiers de Psychologie Politique*, 19: 1-11. https://doi.org/10.34745/numerev_691, Consulté le 05 octobre 2025